

**Procès verbal de la 6<sup>ème</sup> Assemblée générale  
samedi 13 février 2010, 09h00, à la Grande Salle d'Aumont**

<b>Présidence</b>	Christian Clément
<b>Comité</b>	Thierry Dagon (président de la commission de musique), Arno Fasel et Emmanuel Broillet (vice-présidents), Hervé Bourrier, Hubert Carrel, Carole Clément (secrétaire), Michel Rossier (caissier)
<b>Délégués</b>	109 délégations présentes
<b>Excusés</b>	selon liste Annexe 1

**Procès-verbal** : Carole Clément, traduction allemande : Arno Fasel.

En prélude, Thierry Dagon invite à se chauffer la voix et à chanter La Prière du Pâtre pour rendre hommage à nos membres d'honneur, chanteuses et chanteurs décédés dans le courant de l'année et plus particulièrement à notre regrettée secrétaire Elisabeth Simon décédée le 22 mars 2009.

**1. Salutations et adoption du procès verbal de l'assemblée du 14 février 2009**

Le président salue chaleureusement l'assemblée, et tout particulièrement Mme Annelise Volery, syndique de Les Montets, ainsi que tous les invités.

Nomination de 2 scrutateurs : Erwin Nussbaumer et Jean Thorimbert.

Le comité a décidé de déposer le PV sur le site internet et de ne plus l'envoyer par la poste, mais uniquement sur demande. L'assemblée n'ayant aucune objection, il en sera de même à l'avenir.

Le PV de l'assemblée 2009 ne faisant l'objet d'aucune remarque, il est accepté à l'unanimité avec remerciements posthumes à Elisabeth Simon pour son excellent travail.

**2. Rapport d'activité 2009**

**2.1. Formation**

Thierry Dagon résume les différentes possibilités de se former via la FFC en rappelant que toute l'offre de formation se trouve sur le site [www.chant.ch](http://www.chant.ch). Les cours débutent en général en octobre et durent jusqu'en juin. Les renseignements peuvent être obtenus auprès de Dominique Rossier ou Thierry Dagon.

**2.2. Partenariat avec la BCF 2010**

Le partenariat avec la BCF a été reconduit. CHF 65'000.00 (dont CHF 5'000 en réserve des années précédentes) ont été attribués après examen des demandes par la commission de musique et le Comité. Pour rappel, chaque chœur est tenu de remplir le formulaire de demande ad hoc et de le transmettre jusqu'au 10 novembre. Passé ce délai aucune demande ne sera analysée. De plus, les budgets réalistes doivent être indiqués.

**2.3. Distinctions**

Cette année la cérémonie de remise des distinctions a eu lieu à Treyvaux dans le cadre du 30<sup>ème</sup> anniversaire du chœur mixte de Treyvaux. Dorénavant, ce rendez-vous sera bisannuel.

**2.4. Internet**

Le site [www.chant.ch](http://www.chant.ch) est complété avec de nouveaux contenus : agenda pour vos concerts, petites annonces, présentation de CD, informations utiles, etc.

**2.5. Union Suisse des Chorales**

La demande de l'an passée a été ratifiée par l'assemblée de l'USC, tenant compte de l'exigence que les chœurs restent libres d'y être affiliés ou non.

La prochaine fête suisse de chant est fixée en 2014 à Meiringen.

Enfin, M. Claude Maumary, vice-président de l'USC prend la parole quelques instants.

**2.6. Comité**

Le poste de secrétaire laissé vacant en raison du décès subit d'Elisabeth Simon a été repourvu par l'épouse du Président, Carole Clément. Le Comité a d'ores et déjà accepté cette proposition.

- Le Président profite de ce point pour remercier toutes celles et ceux qui travaillent pour la FFC.
- 2.7. **Fête de la Fédération**  
Après d'intenses recherches, Mme Jacqueline Bourqui a accepté de relever le défi d'être présidente du Comité d'organisation de la fête. Plus d'informations sur la fête seront données au point 11.

### 3. **Activités des associations**

**AFCEJ** : Hubert Carrel explique que le concours du 1<sup>er</sup> mai a rassemblé 340 enfants. Il présente également les offres de formation sous forme d'atelier et de cours et l'aide ou échange aux chefs. De plus, des contacts sont en cours de route avec le Conservatoire et la Loterie Romande pour mettre sur pied des cours collectifs.

Il est encore signalé que le SKJF (Festival Suisse des chœurs d'enfants et de jeunes) aura lieu à Lausanne du 2 au 5 juin 2011.

**CVDF** : Simone Cotting explique que le concert « 100 hommes chantent pour la fête des Mères » sera donné à Planfayon le 8 mai prochain et le bénéfice ira à la lutte contre le cancer.

**GACFB** : Hubert Carrel relate que le comité s'est chargé de maintenir les liens avec le Vicariat épiscopal, de coordonner les travaux et la vie des 13 associations (comité et réunion annuelle des présidents), de coordonner les fêtes des Céciliennes.

La Commission de Musique et liturgie a pour tâche de favoriser le chant liturgique, d'analyser et proposer des pièces pour chaque temps liturgique. Un groupe de travail « Formation » s'occupe de l'information de la formation dans toutes les associations. Une formation pour le chant grégorien et le chant des psaumes a été mise en place.

Le groupe « Internet » s'occupe de tenir à jour les fichiers des chœurs et des liens, à publier les textes officiels ayant trait à la liturgie et au chant liturgique.

**Sängerbund** : Trudi Vonlanthen revient sur la fête de chant à Kerzers qui a été un grand succès. Elle explique également que l'association a décidé de ne pas organiser de fête en 2011 pour participer pleinement à la Fête de la Fédération.

**ACO** : Emmanuel Broillet explique que leur comité est enfin au complet avec l'arrivée de Marie-Hélène Burkhardt et René Wirz. L'ACO a un projet fou, c'est-à-dire 1'000 chanteurs sur le Lac Noir gelé. Contact a été pris avec l'Office du tourisme, partant dans cette aventure, et le Guinness Book. L'événement est prévu le 30 janvier ou le 27 février 2011.

Il rappelle par ailleurs que les ateliers ACO (Apéro-tubes, Body Percussion et Circle Song) sont ouverts à tous.

Le concours choral de Fribourg est agendé du 1<sup>er</sup> au 4 juin 2011.

*Le chœur mixte d'Aumont – Granges-de-Vesin – Nuvilly propose 3 chants juste avant la pause.*

### 4. **Rapport du caissier et des vérificateurs de comptes**

Michel Rossier présente les comptes 2009 qui ont été vérifiés et jugés conformes par Mme Francine Baechler et M. Ernst Mäder (cf. annexe 2).

### 5. **Approbation des comptes 2009**

Les comptes 2009 sont acceptés tels que présentés avec remerciements au caissier.

### 6. **Projets musicaux 2010**

Thierry Dagon fait un constat alarmant du peu de participants aux cours mis sur pied par la FFC. Il se demande si la commission de musique aurait mal évalué les besoins et insiste sur le fait que les cours mis sur pied sont sympas !

Festival des musiques populaires : la FFC étant membre fondateur, il est souhaitable qu'elle soit dignement représentée. Quelques chœurs se sont déjà annoncés, mais si d'autres le souhaitent encore, ils peuvent s'adresser à Thierry Dagon.

Concours choral de Fribourg : ce concours, initié par la commission de musique de l'ACO est en train de préparer la 2<sup>ème</sup> édition pour 2011. Il ouvrira en quelque sorte les feux de la Fête de la Fédération puisqu'il se déroulera durant l'Ascension. Il y a une complémentarité avec la Fête, puisque celui-ci établit un classement.

### 7. **Autres projets et activités**

Le Président explique que l'association des chefs de chœurs est en « stand-by ». Si quelqu'un est intéressé à s'investir pour les chefs de chœurs, il peut prendre contact avec le Président.

## **8. Fixation de la cotisation**

Le Président propose de laisser les cotisations inchangées, soit CHF 2.- par chanteur et CHF 50.- par chœur. Sans opposition, cette proposition est acceptée.

## **9. Votation du budget 2010**

Le budget 2010 tel que présenté (cf. annexe 2) est accepté à l'unanimité.

Le Président fait le détail du budget soit : 62.11% diverses contributions, 21.02% à la formation, 11.99% aux frais de gestion, 4.87% aux outils informatiques.

## **10. Nomination des vérificateurs des comptes**

Mme Francine Baechler reste en place et l'AFCEJ est chargée de nommer un deuxième vérificateur selon le tournus des associations.

## **11. Fête de la Fédération**

Madame Jacqueline Bourqui, présidente du comité d'organisation, dévoile en compagnie de Gonzague Monney, les contours de la 1<sup>ère</sup> Fête de la Fédération. Celle-ci aura lieu à Romont du 22 au 26 juin 2011.

Une convention a été signée avec la FFC et le comité se met en place. L'événement ne sera pas uniquement l'émanation d'un lieu mais de tout un district. 18 chœurs de toute la Glâne prennent en charge l'organisation de cette fête.

Les organisateurs la souhaitent : séduisante, ouverte, pétillante, lumineuse, flamboyante et populaire. La carte de fête sera « à la carte ». Il y aura des concerts individuels, des concerts devant jury, des ateliers instantanés, des ateliers préparés (« longue haleine »).

Parmi les différentes activités proposées par chaque association, on trouve :

- GACFB : une messe pour la Fête-Dieu, un concert avec orchestre d'une œuvre de Mozart, un atelier des temps liturgiques, un atelier grégorien, un atelier de psalmodie
- CVDF : le chœur des 100 hommes, messe de G. Kolly
- ACO : atelier fondue-déchaînée, african roots, jazz, body percussion, vocal percussion, circle song, chants des années 70
- Sängerbund : concert de l'association
- AFCEJ : ateliers des petits, enfants et jeunes

Cette liste n'est pas encore définitive. De plus, d'autres activités seront également proposées telles que le concert des chœurs de la Glâne (le mercredi soir), l'assaut de la colline de Romont, le Kiosque à Musique, les chants dans la ville (dimanche après-midi). Il y aura de la musique pour chacun et tous les niveaux. Cette manifestation sera avant tout festive et populaire.

Une présentation se fera au comptoir de Romont du 7 au 16 mai 2010.

## **12. Assemblée générale 12.02.2011**

Cette assemblée devrait se tenir en Glâne. Si un chœur est intéressé à recevoir la prochaine assemblée, il faut le signaler au Président.

## **13. Divers**

- André Ducret se met à disposition afin de proposer ses services pour des activités musicales.
- Un délégué regrette des « problèmes de timing » entre le concours choral de Fribourg et la Fête en 2011. Le comité explique à nouveau la complémentarité entre les 2 événements.
- Un autre délégué tient à remercier le comité pour tout son travail en faveur du chant fribourgeois.
- La parole est donnée à Mme Annelise Volery, Syndique de Les Montets, qui présente à l'assemblée son village.

Avant de lever l'assemblée, le Président remercie Mme la Syndique pour son message et la prise en charge de l'apéritif qui suivra le dernier chant „La Marche des petits oignons“ sous la direction de Thierry Dagon.

## **Annexe 1 : Liste des excusés**

### **Chœurs**

Quatuor Laqué	Chorale de Châtel-St-Denis
Chœur de Chambre de l'Uni. de Frib.	La Lyre de Corbières
Maîtrise des Ecoles du Pâquier,	Chœur-mixte de Sorens
La Cécilienne de Remaufens	Chœur-mixte de Middel
Gem. Chor Fräschels	Chœur de la Cathédrale St-Nicolas
Cœur de Semsales de Semsales	La Grueria
Cäcilienverein Wünnewil	Maîtrise du CO de Domdidier
Les Zygomatiques	Chœur-mixte L'Harmonie Vaulruz
Gem. Chor St. Ursen	Chœur-mixte de Vuisternens-dt-Romont
Cantasense	Chœur-mixte de Semsales
Chœur d'hommes L'Avenir de Barberêche	Chœur Ensemble
Petit Chœur + Mini Chœur Hauterive	La Cantilène
Chœur-mixte La Cécilienne de Cressier	Chœur de May
Les Guelins	Chœur-mixte St-Jacques
Lè Tsêrdziniolè de Treyvaux	

### **Invités**

Mme Augusta Kaelin, membre d'honneur (marraine)  
M. Jacques Baeriswyl, membre d'honneur  
M. Gérard Berger, Chef service de la Culture  
Mme Isabelle Chassot, Conseillère d'Etat  
M. Jean-Pierre Décrind, membre d'honneur  
M. Norbert Ritz, membre d'honneur  
M. Christophe Chardonnens, Préfet de la Broye

## **Annexe 2 : Comptes 2009 et Budget 2010**

cpté N°	Comptes	Budget 2009		Comptes 2009		Budget 2010		Konten
		Dépenses Ausgaben	Recettes Einnahmen	Dépenses Ausgaben	Recettes Einnahmen	Dépenses Ausgaben	Recettes Einnahmen	
	<b>Revenus</b>							<b>Erträge</b>
6000	Cotisations		23'000.00	11'939.25	35'469.50		23'000.00	Mitgliederbeiträge
	<b>Revenus</b>							<b>Erträge</b>
6100	Partenariat BCF		60'000.00	4'300.00	64'300.00		65'000.00	Partnerschaft FKB
6101	Sponsoring et dons divers							Sponsoring und diverse Spenden
6102	Subvention		11'000.00		11'000.00		11'000.00	Subventionen
	<b>Autres produits</b>							<b>Andere Erträge</b>
6200	Manifestations diverses							Verschiedene Veranstaltungen
6300	Publicité							Werbung
6602	Produits divers							Verschiedene Erträge
	<b>Charges et produits extraordinaire</b>							<b>Kosten und Erträge Extra.</b>
7001	Pertes sur débiteurs							Debitorenverlust
	<b>Charges</b>							<b>Kosten</b>
	<b>Frais gestion</b>							<b>Verwaltungskosten</b>
4001	Frais secrétariat	2'000.00		1'461.05		2'000.00		Spesen des Sekretariates
4002	Frais comité	4'000.00		4'137.90		4'000.00		Spesen des Vorstandes
4003	Frais de commissions	3'000.00		1'747.45		3'000.00		Spesen der Kommissionen
4004	Dons - avis - distinctions	1'500.00		1'916.80		2'000.00		Geschenke, Anzeigen, Auszeichnungen
4005	Frais assemblée et divers	500.00		1'619.00		1'500.00		Auslagen GV und Verschiedenes
4006	Intérêts- frais bancaires et CCP	50.00			59.70	50.00		Zinsen, Bank- und Postkonto-Spesen
	<b>Formation</b>							<b>Bildung</b>
4501	Cours et formation FFC	12'000.00	6'000.00	17'795.85	12'565.00	12'000.00	6'000.00	Kurse und Ausbildung FCV
4502	Cours et formation Associations	10'000.00		10'015.00		10'000.00		Kurse und Ausbildung Verbände
	<b>Contributions diverses</b>							<b>Verschiedene Beiträge</b>
4601	Soutien BCF à la relève	10'000.00		8'500.00		10'000.00		Nachwuchsförderung FKB
4602	Soutien BCF manifes. Sociétés	38'200.00		35'200.00		40'000.00		FKB-Beiträge Veranstaltungen Vereine
4603	Soutien à la création et patrimoine	12'000.00		265.00		5'000.00		Förderung Neukompositionen, Liedgut
4604	Manifestations diverses			10'000.00		10'000.00		Verschiedene Anlässe
4605	Autres contributions			1'200.00				Andere Beiträge
4606	Projets intercantonnaux							Interkantonales Projekt
	<b>Outils d'information</b>							<b>Informationsmittel</b>
4701	Frais gestion site internet	5'000.00		5'508.20		5'000.00		Kosten für Betreuung der Internetseiten
4702	Journaux et publications (crescendo)	2'000.00		65.00		100.00		Zeitungen und Publikationen (crescendo)
	Totaux	100'250.00	100'000.00	115'670.50	123'394.20	104'650.00	105'000.00	Total
	<b>Résultat de l'exercice</b>							<b>Jahresergebnis</b>
4900	<b>Bénéfice / perte</b>		<b>250.00</b>	<b>7'723.70</b>			<b>-350.00</b>	Gewinn / Verlust
		100'250.00	100'250.00	123'394.20	123'394.20	104'650.00	104'650.00	